



Une nouvelle vague de démarchage frauduleux, notamment par téléphone, est actuellement en cours. Des personnes se font passer pour Enedis ou ses partenaires afin de proposer de fausses offres commerciales ou d'obtenir des informations personnelles.

Enedis condamne fermement ces agissements, qui sont graves et pénalement répréhensibles.

Nous vous invitons à la **plus grande vigilance** et vous rappelons que :

Les interventions d'Enedis relèvent exclusivement de missions de service public, comme le raccordement, la gestion du compteur Linky, le dépannage ou la mise en service de l'électricité.

- Enedis ne pratique aucun démarchage commercial et ne propose aucun produit ou service à la vente.
- Toute intervention d'Enedis nécessitant l'accès à votre installation électrique fait systématiquement l'objet d'un rendez-vous préalable, sauf situation d'urgence ou de sécurité sur le réseau électrique.

En cas de doute, ne communiquez aucune information et mettez fin à l'échange.

Si vous êtes victime ou témoin d'un démarchage frauduleux, vous pouvez le signaler via les dispositifs officiels suivants :

<https://www.bloctel.gouv.fr/> : Inscription sur la liste d'opposition téléphonique

- <https://www.33700.fr> : Signalement de démarche abusive
- <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDETSPP> : Déclaration par courrier ou téléphone auprès de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)

Vous pouvez également retrouver ces informations sur le site officiel Enedis.fr :

[Enedis alerte ses clients contre une nouvelle vague de démarchages frauduleux | Enedis](#)